

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° 01-2022**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

GROUPEMENT DE COMMANDES MAIRIE / CCAS

Coordonnateur désigné au groupement : MAIRIE

Représentant du coordonnateur désigné au groupement : Monsieur le Maire

Adresse du coordonnateur désigné au groupement :

**MAIRIE DE BLENOD LES PONT-A-MOUSSON**

**BP 291 - 220 Avenue Victor Claude**

**BLENOD LES PONT A MOUSSON**

**54701 PONT A MOUSSON CEDEX**

☎ : 03 83 80 43 00

Fax : 03 83 80 18 72

Courriel Mairie : [mairie@blenod.fr](mailto:mairie@blenod.fr)

Courriel Service Finances Achats publics : [marches-publics@blenod.fr](mailto:marches-publics@blenod.fr)

Site de la commune : <http://www.blenod.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principales : Collectivité territoriale

Département de publication : 54

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **MAPA N° 01-2022 « Réhabilitation des logements de la résidence autonomie Ambroise Croizat »**

Marché en lots séparés confiés à des entreprises et/ou à des groupements d'entreprises

Ce marché est composé de 4 lots :

- Lot 1 « Toitures »
- Lot 2 « Menuiseries »
- Lot 3 « VMC double flux »
- Lot 4 « Radiateurs électriques à inertie »

Type de marché : TRAVAUX

L'avis implique : un marché public

Variantes :

Une variante cadrée est prévue sur le lot 1 (Baccacier tuile R original RAL 8012)

Une variante cadrée est prévue sur le lot 2 (menuiseries et volets PVC)

Une variante libre est ouverte sur le lot 2 (autre configuration mais couleur obligatoirement identique)

Pour les lots 3 et 4, les variantes sont libres et autorisées sous condition d'une réponse pleine et entière sur l'offre de base

Début d'exécution des travaux : à compter de la notification des marchés

Durée d'exécution des travaux pour chacun des lots :

En cette période de crise sanitaire encore en cours et aux vues des difficultés d'approvisionnement des certains matériaux dont les délais sont impossibles à définir avant lancement, la période de préparation/commande/livraison/exécution par lot indiquée ci-dessous est et reste estimative :

- Lot 1 : entre 2 et 4 mois maximum pour une durée totale de 8 mois
- Lot 2 : entre 2 et 4 mois maximum pour une durée totale de 8 mois
- Lot 3 : entre 1 et 2 mois maximum pour une durée totale de 4 mois
- Lot 4 : entre 1 et 2 mois maximum pour une durée totale de 4 mois

La durée de ces travaux par lot pourra donc être allongée autant que nécessaire en fonction des délais réalistes proposés lors de la soumission des offres

Type de procédure : ouverte

Visite à date fixe sur site : oui

### **Critères d'attribution pour l'ensemble des lots**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations au regard de la DPGF propre à chaque entreprise	65.0 points
2 – Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique	35.0 points
2.1 – Moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché soit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Interlocuteur unique et communication avec le maître d'ouvrage/maitre d'œuvre (2 points)</li><li>• Moyens humains, composition et qualification des équipes (5 points)</li><li>• Moyens matériel (5 points)</li></ul>	12.0 points
2.2 – Méthodologie des travaux soit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Mode opératoire travaux et d'intervention en site occupé (5 points)</li><li>• Installations de chantier par durée de chantier équipes (2 points)</li><li>• Communication avec les locataires (1 point)</li><li>• Protection de l'environnement, traitement des déchets et réduction des nuisances (2 points)</li><li>• Impact environnemental (lieu de fabrication, mode de livraison, etc.) (4 points)</li><li>• Solutions techniques proposées et fiches techniques (4 points)</li></ul>	18.0 points
2.3 – Planning prévisionnel des travaux par lot	5.0 points

N° référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MAPA 01-2022

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

Date limite de réception des offres : **Lundi 4 avril 2022**

Mode de transmission des offres :

Les offres électroniques seront obligatoirement transmises via le profil acheteur : <https://www.klekoon.com>

La transmission des offres doit faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les offres transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté, ne donneront pas lieu à réparation et seront réputées n'avoir jamais été transmis.

Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats peuvent envoyer une copie de sauvegarde sur support physique portant la mention extérieure « copie de sauvegarde »- (voir détail au RC)

Langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours (à compter de la date limite de remise des offres)

Date d'envoi du présent avis : Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022

Diffusion : BOAMP – Profil acheteur – Site de la commune

Adresse(s) auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.klekoon.com>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.

Procédures de recours :

Le Tribunal territorialement compétent est : TRIBUNAL ADMINISTRATIF - 5 Place de la carrière - C.O. 38 - FR-54036 NANCY Cedex - Courriel : [greffe.ta-nancy@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nancy@juradm.fr) - Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.